



Affiché le 22 décembre 2009

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 décembre 2009

L'an Deux Mille Neuf,  
Le dix-sept décembre à dix-neuf heures trente,

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 17 décembre 2009, s'est réuni à la Mairie en Conseil Municipal, sous la présidence de Claude GUILLET, Maire.

Etaient présents :

Claude GUILLET, Véronique DUBETTIER-GRENIER, André CERCLIER, Nathalie GÂTÉ, Yvon VINCENT-MORGAT, Véronique BOUËT, Olivier DESCHANEL, Françoise PICHON-TUQUET, Patrick ROSSIGNOL, Bernard BERTHELOT, Brigitte CORRE, Claudine CHOPELIN-RAPPENNE, Mickaël CADOT, Catherine COUPAYE, Jean-Marie BIDET, Stéphanie CASTELIN, François VOUZELLAUD, Patrick BARAU, Sylvie BERTEL, Catherine NEDELEC, Dominique ANÉE, Mireille GALBRUN, Gilles CAVÉ, Marie-Christine BIERLING, Claude FROTTÉ, Cédric TALBOURDET, Véronique HERVÉ-GAGNEUL, Hervé SALMON.

Pouvoirs : Edwige BRACHU à Brigitte CORRE, Karine COURTOIS-MAISONNEUVE à Catherine COUPAYE, René PRAT à Nathalie GÂTÉ, Jean-Jacques TRÉHIN à Hervé SALMON.

Etait absent :

Benjamin GUERRIAU.

Monsieur Mickaël CADOT a été élu secrétaire de séance.

Nombre de conseillers :

- en exercice : 33
- présents : 28
- votants : 32

### **N°1 : Débat d'orientation budgétaire**

Le Conseil Municipal,

PREND ACTE que les orientations budgétaires ont fait l'objet d'un débat le 17 décembre 2009, conformément aux dispositions de la loi du 6 février 1992, après remise d'un document préparatoire.

### **N°2 : Décision modificative 2009 - Budget Ville**

Le Conseil Municipal,

APPROUVE la décision modificative pour l'exercice 2009 jointe en annexe de la présente délibération.

Le Conseil Municipal est appelé à délibérer sur cette proposition.

### **N°3 : Subventions d'équilibre 2009 au Budget annexe de l'Espace Culturel et de Loisirs de la Fleuriaye et au Budget annexe du Centre Communal d'Action Sociale**

Le Conseil Municipal,

AUTORISE le versement d'une subvention d'équilibre au budget annexe de l'Espace Culturel et de Loisirs de la Fleuriaye d'un montant maximum de 1 036 538,00 euros pour 2009.

AUTORISE le versement d'une subvention d'équilibre au budget du Centre Communal d'Action Sociale d'un montant maximum de 869 475,00 euros pour 2009.

### **N°4 : Décision modificative 2009 - Budget Espace Culturel et de Loisirs de la Fleuriaye**

Le Conseil Municipal,

APPROUVE la décision modificative pour l'exercice 2009 jointe en annexe de la présente délibération.

Le Conseil Municipal est appelé à délibérer sur cette proposition.

### **N°5 : Admissions en non valeur - Budget Ville**

Le Conseil Municipal,

ACCEPTTE l'admission en non valeur des sommes non recouvrées.

### **N°6 : Budget Primitif 2010 - Budget Ville - Autorisation de programme et crédit de paiement**

Le Conseil Municipal,

APPROUVE les autorisations de programme et l'affectation aux opérations comme indiqué dans le document ci-annexé.

Le Conseil Municipal est appelé à délibérer sur cette proposition.

### **N°7 : Versements d'acomptes à des associations**

Le Conseil Municipal,

AUTORISE le versement d'acomptes aux associations suivantes afin qu'elles ne soient pas en découvert de trésorerie :

ALAC	76 000,00 euros
A.D.C.C.	3 300,00 euros
USJA Football	29 100,00 euros
USJA Handball	6 600,00 euros
Union Carquefou-Ste Luce Basket	13 200,00 euros

Le Conseil Municipal est appelé à délibérer sur cette proposition.

### **N°8 : Modification du tableau des effectifs**

Le Conseil Municipal,

✓ DECIDE de créer 1 poste d'adjoint technique de 2ème classe du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2010 pour un total de 200 heures.

✓ DECIDE de créer 4 postes d'adjoints d'animation de 2ème classe du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2010 pour un total de 1 800 heures.

✓ DECIDE de créer 2 postes d'auxiliaires de puériculture de 1ère classe du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2010 pour un total de 1 500 heures.

✓ DECIDE de créer 2 postes d'agents sociaux agents sociaux de 2ème classe, du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2010 pour un total de 1 500 heures.

✓ DECIDE de créer 1 poste d'adjoint technique de 2ème classe du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2010 pour un total de 150 heures.

✓ DECIDE de créer 1 poste d'adjoint technique de 2ème classe, pour assurer la maintenance et la surveillance des installations sportives du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2010 pour un total de 700 heures.

✓ DECIDE de créer 2 postes d'éducateurs des activités physiques et sportives, chargé d'assurer l'enseignement, l'hygiène et la sécurité à la piscine pour un total de 2 500 heures.

✓ DECIDE de créer 1 poste d'adjoint technique de 2ème classe du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2010 pour un total de 150 heures

✓ DECIDE de créer 1 poste d'adjoint administratif de 2ème classe du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2010 pour un total de 150 heures.

✓ MODIFIE le tableau des effectifs de la manière suivante :

Filière	Grade	Modification du tableau
Technique	Adjoint technique 2ème classe TC	+1
	Adjoint technique 1ère classe TC	-1
	Adjoint technique 2ème classe TNC 21h15	+1
	Adjoint technique 2ème classe TNC 24H15	-1
Administrative	Rédacteur territorial TC	+1

## **N°9 : Modification du tableau des effectifs de l'Espace Culturel et de Loisirs de la Fleuriaye**

Le Conseil Municipal,

PERMET le recrutement d'un adjoint administratif de 2ème classe à temps complet, 1er échelon, du 10 mai au 12 juin 2010 en application de l'article 3 de la loi du 26 janvier 1984.

## **N°10 : Prix de vente de feuillets de dessin RIDEP**

Le Conseil Municipal,

FIXE le prix de vente à 0,20 euros par feuillet,

AUTORISE Monsieur le Maire à reverser la totalité de la recette à l'association « La Rose Biba » pour le soutien de ses actions.

## **N°11 : Subventions complémentaires aux Associations sportives**

Le Conseil Municipal,

ATTRIBUE les montants suivants au titre de la saison sportive 2008/2009 :

Participation exceptionnelle à des compétitions

- une subvention complémentaire de 495 €, à Carquefou Echecs pour ses participations aux Championnats de France individuels et par équipes à Aix les Bains du 19 au 26 avril 2009 et à Dijon les 13 et 14 juin 2009.
- une subvention complémentaire de 1 360 €, aux Archers de l'Erdre USJA Tir à l'Arc, pour ses participations aux Championnats de France individuels et par équipes à Lons le Saunier (Jura) en mars 2009, à Caen en août 2009 et à Briennon (Bourgogne) en septembre 2009.
- une subvention complémentaire de 4 700 €, au Carquefou BMX Club pour ses participations aux Championnats de France individuels et par équipes à Saint Etienne le 13 décembre 2008, à Caen le 31 janvier 2009, à Pierrelatte le 7 mars 2009, à Frontignan le 21 mars 2009, à Pernes le 11 avril 2009, à Troyes le 23 mai 2009 et à Marseille le 6 juin 2009.
- une subvention complémentaire de 700 €, à l'USJA Taekwon Do pour ses participations aux Championnats de France individuels et par équipes à Lyon le 7 février 2009, à Clermont-Ferrand les 14 et 15 mars 2009 et à Lyon les 16 et 17 mai 2009.

## **N°12 : Construction d'une salle polyvalente rue Jules Verne**

Le Conseil Municipal,

ENTERINE le programme global de construction de la salle polyvalente rue Jules Verne, tel que défini ci-dessus.

ENTERINE le montant des indemnités proposées aux candidats, soit 2 000 € HT chacun. Pour le lauréat, ce montant sera déduit du montant de la mission confiée.

DECIDE de solliciter des subventions aussi élevées que possible auprès du Conseil Régional, du Conseil Général, de Nantes Métropole et autres organismes susceptibles de participer au financement de l'opération tels que l'ADEME.

## **N°13 : Information au Conseil Municipal : délégation**

Le Conseil Municipal,

PREND CONNAISSANCE des contrats signés entre le 1er au 30 novembre 2009.

